

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Immobilier • Culture

## Le Groupe Arcange crée Art'ange pour soutenir la création artistique émergente

Paris, le 08 mars 2019 • Le Groupe Arcange vient de signer la charte « 1 immeuble, 1 œuvre » du Ministère de la Culture. Pour faciliter cet engagement à exposer l'œuvre d'un(e) artiste vivant(e) dans chacun de ses futurs projets immobiliers, le groupe crée une marque dédiée : Art'ange.

Nouvelle initiative de la foncière-opérateur : le Groupe Arcange a adhéré à la charte « 1 immeuble, 1 œuvre », créée par le Ministère de la Culture et dont l'objectif est de rendre l'art accessible dans les lieux de vie ou de travail. À travers une nouvelle marque dédiée, **Art'ange**, le groupe va, dès à présent, acquérir une œuvre artistique pour chacun de ses programmes immobiliers.



*So Alone For So Long, œuvre de JONONE  
que le Groupe Arcange vient d'acquérir*

Le Groupe Arcange souhaite faire évoluer les usages classiques et envisage des formes d'art plus singulières. Pour ses immeubles de logement par exemple, des fresques murales, des plafonniers ou du *street art* pourront ainsi bientôt agrémenter les espaces communs. Le Groupe se concentrera sur les artistes émergents qui se distinguent grâce à leur approche artistique et leur travail des matières.

Une commande a d'ores et déjà été réalisée auprès d'**Alexis ROUSSEAU** ([www.arart.fr](http://www.arart.fr)). Cet artiste, spécialiste des notions de temps, d'espace et de mouvement, "sculpte" ses toiles, parfois monumentales, et joue sur les notions d'échelles et d'angles de vue pour créer une expérience inédite pour le spectateur.

« Le Groupe Arcange est depuis toujours sensible aux enjeux culturels. Avec la charte « 1 immeuble, 1 œuvre », nous pouvons soutenir et promouvoir des artistes vivants. Nous sommes convaincus que l'art participe activement à la création de valeur dont nous souhaitons doter chacune de nos opérations. », explique **Michaël SFEDJ**, Président du Groupe Arcange.

Depuis plusieurs années en effet, dans le cadre du design de ses immeubles de bureaux et d'habitation, le Groupe Arcange s'entoure de designers talentueux, parfois non encore connus du grand public. « Notre collaboration avec **Laura GONZALEZ** pour nos immeubles de logement des rues Marbeuf et Saint-André des Arts ainsi que de l'avenue Marceau, en est un bel exemple. Aujourd'hui, en signant cette charte, nous témoignons une nouvelle fois de notre affinité avec le monde artistique. Tout en contribuant à rendre un immeuble unique, ces œuvres animeront leurs parties communes et les rendront plus agréables pour ceux qui y vivent ou y travaillent. » conclue **Michaël SFEDJ**.



*À propos du Groupe Arcange :*

*Le Groupe Arcange a été fondé en 1996 par Michaël SFEDJ. Aujourd'hui reconnu pour son ADN immobilier associé à une très grande culture financière, il développe une offre alternative globale afin d'accompagner les investisseurs sur les marchés financiers. De la création de fonds en passant par l'acquisition d'actifs, la gestion quotidienne, jusqu'aux décisions d'arbitrage, le Groupe Arcange conserve toujours la création de valeur comme finalité.*

Pour toute demande d'information complémentaire ou d'entretien :

**Treize Cent Treize – Service de Presse.**

Tél. : 01 53 17 97 13 • Mail : [Presse\\_arcange@treizecenttreize.fr](mailto:Presse_arcange@treizecenttreize.fr)

Contacts : Estelle ELKAIM - Alain N'DONG